

LA PRODUCTION MONDIALE DES VINS

P. GALET

Maître-Assistant de Viticulture

Ecole Nationale Supérieure Agronomique, Montpellier

AVANT-PROPOS

Au cours du dernier Congrès International de la Vigne et du Vin, tenu en Roumanie, j'ai eu le plaisir de faire la connaissance de M. J. BOIDRON, auquel j'ai fait part de mon intention de publier un « Traité Général de la Vigne et du Vin » pour faire le point de nos connaissances mondiales, œuvre de longue haleine à faire paraître par petits fascicules, pour des raisons matérielles évidentes. Quelques semaines plus tard, j'ai été très heureux d'apprendre que le Bureau d'Administration de cette revue « Connaissance de la Vigne et du Vin » avait accepté le principe de ma collaboration, me permettant ainsi de réaliser mon projet, puisque les différents articles à paraître seront rassemblés ensuite en petits volumes, qui formeront le Traité.

J'ai donc le devoir et le plaisir d'adresser tous mes remerciements à M. le Président JAUFFRET et aux membres de son Bureau, ainsi qu'au Comité de rédaction de la Revue pour l'hospitalité offerte.

Il n'existe pas à l'heure actuelle un ouvrage qui fasse la somme des connaissances acquises, depuis les profonds bouleversements du XIX^e siècle dus à l'introduction ou à l'extension de divers parasites de la vigne. En effet, en France il faut remonter à 1886 pour trouver le Cours de Viticulture de G. FOEX et le « Traité de la Vigne et de ses produits » de L. PORTES & F. RUYSSSEN, suivis quelques années plus tard par le « Traité général d'Ampélographie » de P. VIALA. En Italie, il y eut d'abord le « Traité de Viticulture » d'OTTAVI (1885), qui fut réédité et complété en 1929 par CARPENTIERI. Enfin, en Allemagne il faut signaler le « Traité sur la Vigne et le Vin » de BABO et MACH. (1921). Depuis 1945, les efforts de publications ont porté principalement sur l'étude des cépages et il existe maintenant plusieurs grandes Ampélographies dans différents pays européens.

En ce qui concerne l'Œnologie, les publications sont plus importantes et récentes : « Traité de Vinification » de J. VENTRE (1930), « Traité encyclopédique des Vins » de J. FABRE (1920-1947), « Traité d'Œnologie » de RIBÉREAU-GAYON (1947), « Traité d'Œnologie » de P. GAROGLIO (1953), « Dictionnaire du Vin » de Y. RENOUIL (1962), « Traité d'Œnologie » de RIBÉREAU-GAYON et PEYNAUD (1964), sans oublier les livres sur « l'Analyse des Vins » de JAULMES (1942), de RIBÉREAU-GAYON et PEYNAUD (1958).

Un point important, auquel je vais donner toute mon attention est celui de la priorité des idées et des recherches, de façon à faire ressortir, comme en systématique, l'auteur qui a fait les premières recherches sur une question et d'indiquer ensuite ceux qui ont contribué à l'amélioration de ces recherches, car malheureusement les choses ne se passent pas toujours ainsi et il y a bien des « Geais qui se parent des plumes du paon ».

INTRODUCTION

La vigne est une plante sarmenteuse, vivace, qui fait l'objet d'une culture importante : plus de 10 millions d'hectares, répartis à travers les 5 continents.

C'est essentiellement une **plante alimentaire** dont les fruits sont consommés soit à l'état frais, soit après dessiccation, soit après transformations en boissons (jus de raisins, vins, apéritifs, alcools).

Accessoirement, selon les pays et les époques, la vigne peut être considérée comme :

- une **plante sucrière** : moûts concentrés, Pekmez, sucre de raisin ;
- une **plante potagère** : consommation des feuilles de vigne dans les pays de Méditerranée orientale ;
- une **plante fourragère** : feuilles broutées aux vignobles, sarments-fourrages ;
- une **plante textile** : feuilles (?), fibres de sarments ;
- une **plante médicinale** : vins apéritifs et médicaux, extraits de feuilles rouges en pharmacopée, huile de pépins contre le cholestérol ;
- une **plante oléagineuse** : huile comestible, savons ;
- une **plante industrielle** : vinaigrerie, alcools industriels, glycérine, furfurol, gaz de fumier, verdets ;
- une **plante à parfums** : essence de lie de vin ;
- une **plante pour chauffage** : alcool-carburant, sarments et souches ;
- une **plante-engrais** : marcs, vinasses, sarments broyés ;
- une **plante fiscale** (taxes sur les droits de circulation...) ;
- une **plante ornementale** : certaines espèces peuvent être cultivées

pour la beauté de leur feuillage, leur rougissement à l'automne, leur possibilité de donner un feuillage abondant pour couvrir des murs ou faire des tonnelles ; ce rôle est largement dévolu à des espèces des genres voisins (*Ampelopsis*, *Parthenocissus*, *Cissus*).

Nous étudierons en premier la production mondiale des vins et ses répercussions internationales :

Le vin est une boisson fermentée, dont la consommation n'est pas admise dans tous les pays pour des raisons d'ordre religieux, moral ou politique, raisons qui influent donc considérablement sur l'écoulement des produits, l'orientation de l'encépagement et les possibilités d'échanges internationaux.

1^o **L'influence des religions** sur la consommation du vin est prépondérante. D'après la tradition biblique, le premier homme qui fit et consomma du vin fut Noé, mais pour certains historiens cet usage serait encore beaucoup plus ancien, le vin ayant été connu des Egyptiens et aux Indes par les populations aryennes. De toute manière ce qu'il faut retenir, c'est qu'en dehors des Hébreux, tous les peuples païens qui occupaient les rivages de la Méditerranée (Egyptiens, Phéniciens, Perses, Grecs, Romains) se sont intéressés à la fabrication du vin, créant souvent des vignobles dans les territoires dont ils faisaient la conquête. Notons aussi au passage l'influence des mers et des fleuves dans le choix de l'établissement des vignobles, car à cette époque les transports ne pouvaient s'effectuer sur de longues distances que sur l'eau.

Le Catholicisme hérita de ces traditions païennes et il favorisa d'ailleurs la création et l'entretien de vignobles dans des situations parfois fort difficiles (Bretagne, Normandie, Picardie, Angleterre...). Le vin est, en effet, une nécessité pour la célébration quotidienne de la messe, de sorte que les communautés religieuses catholiques ont été dans l'obligation d'établir des vignobles autour de leurs monastères ou de leurs abbayes. Les moines, assurés de la pérennité de leurs établissements, cherchèrent à produire le meilleur vin possible et augmentèrent patiemment leurs plantations pour accroître les revenus de leurs ordres. C'est ainsi que de nombreux crus français ont une origine ecclésiastique (Clos de Vougeot, Romanée St-Vivant, St-Nicolas de Bourgueil, les Quarts de Chaume etc...). De même, à partir du XVI^e siècle, au cours de la période d'expansion coloniale, les missionnaires catholiques européens ont fondé de nombreux vignobles sur le continent américain, en Afrique du nord, en Asie et en Australie. Pour les catholiques, le vin est une boisson sacrée, puisque Jésus-Christ, au cénacle consacra le vin en disant « Pre-

nez et buvez, ceci est mon sang ». Et comme aux premiers siècles du Christianisme les prêtres et les fidèles communiaient avec le pain et le vin, ce dernier fut considéré comme une boisson noble et ce fut un honneur d'en avoir sur sa table pour consommer pendant les repas. Les rois, les seigneurs et les bourgeois imitèrent les religieux et établirent également des vignobles à proximité de leurs résidences pour produire d'une part le vin destiné à leurs consommations personnelles et d'autre part pour retirer un profit de la vente du vin. C'est donc chez les peuples catholiques qu'on trouve actuellement les plus grands consommateurs de vins, ayant l'habitude de boire du vin au cours des repas.

Consommation de vin par tête d'habitant :

France : 120 l.	Portugal : 105 l.	Espagne : 62 l.
Italie : 112,5 l.	Argentine : 80,2 l.	Chili : 50 l.

Dans ces 6 pays, le vin est la **boisson habituelle**, tout au moins dans les régions productrices, car dans les zones non viticoles, on consomme aussi d'autres boissons (bière, cidre, poiré).

Malheureusement les Catholiques ne sont que 493 millions en 1968 et les 6 pays gros consommateurs n'en représentent que le tiers.

Le Protestantisme, avec ses 210 millions, est moins favorable à la consommation du vin (beaucoup de sectes ont éliminé le vin dans l'usage du culte) et les pasteurs n'ont jamais entretenu de vignobles autour de leurs cures. De plus pour lutter contre les abus des boissons fermentées, plusieurs églises protestantes ont prêché contre la consommation du vin, favorisant indirectement l'usage d'autres boissons comme le thé, le lait, le café, mais n'arrivant pas toujours à éliminer la consommation des boissons alcooliques (bière, whisky, vin) comme ce fut le cas pendant la prohibition américaine de 1919-32.

Le Judaïsme (13 millions environ) demeure favorable à la vigne car les Israélites peuvent consommer du vin ordinaire pour la table mais ils font aussi usage, pour certaines fêtes comme celles de Pâques, de vin « kasher », préparé en présence d'un rabbin qui en surveille la préparation et qui interdit aux femmes, considérées comme impures, de pénétrer dans la cave.

Enfin les **pays socialistes** de l'Europe orientale (340 millions d'habitants) qui sont souvent d'anciens pays catholiques romains ou orthodoxes, sont très favorables à la production du vin. Depuis 1945, grâce

à la nationalisation des terres, de gros efforts ont été réalisés pour augmenter les superficies cultivées et améliorer l'encépagement, en vue de produire davantage de vins de qualité. Mais le vin demeure, pour le moment, une boisson chère, ce qui en limite beaucoup la consommation.

Quant aux autres religions : **Islamisme, Bouddhisme, Hindouisme**, elles sont opposées à la consommation des boissons fermentées ; il en est de même pour les 780 millions de Chinois, pays où le vin est interdit depuis le Moyen-Age, en raison des abus de consommation. Cette situation est fort regrettable pour le développement de la production vinicole car sur une population globale estimée à 3,430 millions d'habitants en 1966 par les Nations Unies, les consommateurs possibles de vin et à des degrés divers peuvent être évalués à moins de 900 millions, soit 26,2 % du total des habitants de la terre.

2° **Du point de vue moral**, les arguments avancés sont bien connus : La consommation du vin doit être modérée. L'Académie de Médecine préconise, pour la consommation quotidienne de vin titrant 10°, les limites suivantes :

- enfants de moins de 15 ans : néant ; de 15 à 20 ans : 0,5 litre ;
- femmes : 0,5 litre ;
- hommes : travailleurs manuels : 1 litre ; travailleurs sédentaires : 0,75 litre.

Ces limites raisonnables correspondent sensiblement à une limite supérieure car la C.G.V. du midi a calculé récemment sur ces bases (1968) que cela représentait une consommation annuelle de 94,9 millions d'hectolitres alors que la consommation française n'est que de 59 millions d'hectolitres ; il y a donc une partie de la population qui ne boit pas de vin ou en quantités très minimes ou occasionnellement.

Mais bien entendu il y a aussi une consommation excessive qui se rencontre particulièrement chez les travailleurs manuels dont certains arrivent à consommer de 2 à 4 litres par jour, avec notamment une consommation faite au comptoir des cafés, en dehors des repas. Cela tient évidemment en partie au prix relativement bas du verre de vin par rapport à d'autres boissons alcoolisées ou non, mais aussi aux habitudes locales. Il est certain aussi que lorsque le niveau de vie s'élève, que les salaires augmentent, que l'habitat s'améliore, la consommation du vin ordinaire baisse au profit des vins de qualité plus chers (et on en boit

moins), mais également en faveur d'autres boissons alcooliques, considérées comme plus « nobles ». L'augmentation de la consommation du whisky en France est tout à fait significative. Qui boit du whisky ? Ce ne sont ni les agriculteurs, ni les ouvriers agricoles, mais les professions libérales, les cadres, les commerçants aisés ceux en somme qui se réunis-

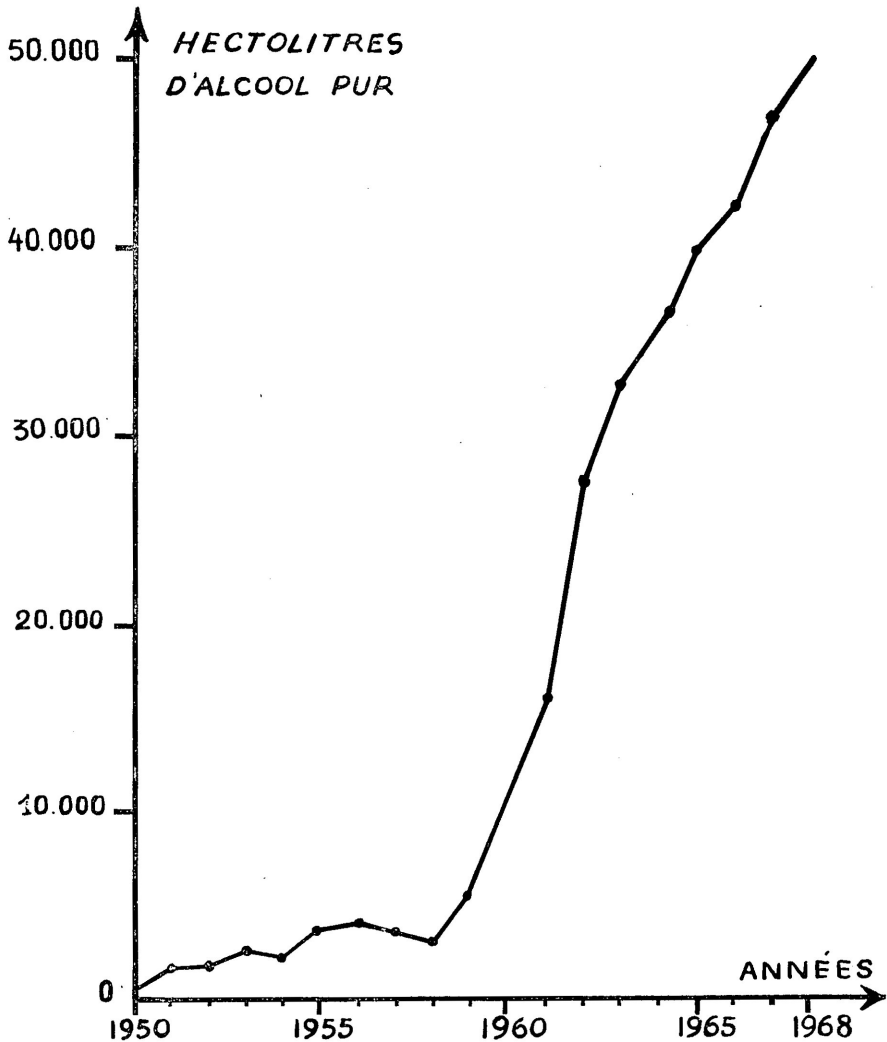


Fig. 1. - Evolution de la consommation française de whisky.

sent socialement, qui se reçoivent et qui ont les moyens d'acheter des boissons chères. La figure 1 montre l'importance de la consommation du whisky en France depuis que le Gouvernement a libéré les importations de cette boisson. La France est maintenant le second consommateur mondial de whisky.

3° **L'influence politique** se superpose bien souvent aux deux précédentes. On a pris divers décrets pour interdire la publicité sur les apéritifs et les alcools à la radio, sur les affiches publicitaires, on a créé un comité pour la lutte contre l'alcoolisme, il y a une campagne anti-vin à la télévision, des affiches dans les couloirs du métro dénonçant les méfaits de l'alcool (Les parents boivent, les enfants trinquent), une réglementation des débits de boisson, des restrictions au privilège des bouilleurs de cru ; il y eut même pendant la période 1940-44 des « jours sans alcool » interdisant la consommation dans les cafés des boissons alcoolisées. A l'étranger il faut rappeler la célèbre prohibition américaine de 1919 à 1932 avec les tristes conséquences que tout le monde connaît par les nombreux films réalisés sur ce sujet (il reste d'ailleurs encore quelques états « secs ») ; il persiste dans les pays scandinaves des monopoles sur les vins et spiritueux pour en freiner la consommation, tout en assurant la distribution des produits. En France la vigne demeure une plante fiscale par les taxes sur les droits de circulation, les taxes sur les alcools de bouche, sur les apéritifs et les spiritueux. Les plantations ne sont pas libres et de nombreux accords politico-commerciaux viennent réglementer les importations et les exportations, de sorte que les vignerons et les négociants en vins sont astreints à une législation compliquée qui restreint souvent les possibilités d'expansion de leurs activités propres.

CHAPITRE I

SITUATION MONDIALE DE LA VITICULTURE

Malgré toutes les difficultés évoquées précédemment, la culture de la vigne est en extension depuis un siècle à la surface de la terre.

Jusqu'au début du XVI^e siècle, la culture de la vigne a été essentiellement européenne. Certes, il existait des vignes en Asie mais en dehors des pays du Proche-orient accessibles par voie maritime, il était pratiquement impossible de commercer avec les autres ; ces derniers ne pouvaient donc que faire des échanges limités avec les pays riverains.

La découverte de l'Amérique et sa colonisation par les peuples européens provoqua la création de petits vignobles épars, nécessaires à l'approvisionnement de la consommation locale des colons et à l'exercice du culte catholique (influences prépondérantes de l'Espagne, du Portugal, puis de la France et de l'Italie, pays catholiques). C'est ainsi que furent créés les premiers vignobles d'Amérique du Sud : Chili vers 1560, puis au Pérou par les Jésuites espagnols. Au Mexique les premières plantations sont même antérieures et datent de 1524, ayant été réalisées sous l'impulsion de Cortès. Mais bientôt le gouvernement espagnol s'inquiéta de ces diverses productions et limita l'extension de ces vignobles aux besoins locaux pour ne pas faire concurrence aux vins de la métropole. D'autres missionnaires espagnols propagèrent la vigne en Amérique du Nord, notamment dans les états du Nouveau Mexique, d'Arizona et de Californie. Un peu plus tard, à partir de 1616, les colons anglais, sous l'impulsion de Lord Delaware introduisirent la culture de la vigne dans la région de New-York, puis ils plantèrent des cépages français en Virginie qui furent également apportés dans le Rhode Island par des immigrants français. Puis ce furent le tour des colons allemands amenant des plants de la vallée du Rhin qu'ils plantèrent en Virginie dans le Comté de Spotsylvania.

Un événement inverse — la révocation de l'Edit de Nantes — amena la création du vignoble d'Afrique du Sud : ce furent des immigrants protestants d'origine française qui vinrent s'installer dans ce pays lointain pour commercer avec les navigateurs hollandais, qui détenaient alors une grosse partie du commerce international des vins.

Les guerres de la révolution française, puis celles du Premier Empire apprirent aux Français qu'on cultivait de la vigne ailleurs que chez eux et leur permirent d'apprécier les crus locaux au hasard des victoires et des occupations territoriales. Et par un juste retour des choses, les campagnes de France de 1814 et de 1815 firent connaître nos produits aux armées alliées. Et de retour chez eux plusieurs de ces militaires plantèrent des cépages français pour chercher à reproduire sur place les vins de Bourgogne, de Bordeaux ou de Champagne et même d'obtenir du Cognac ou du Champagne en copiant les méthodes d'élaboration. C'est l'origine du vignoble de Crimée ainsi que de fabriques de « champagne » en Moravie et en Slovaquie...

Le vignoble australien débuta vers 1788 avec deux prisonniers de guerre français, mais c'est un écossais J. Busby qui implanta réellement la culture de la vigne dans ce pays à partir de 1824, culture qui gagna en expansion par l'arrivée plus tard de colons britanniques, allemands et français.

Tous ces vignobles extra-européens gagnèrent de l'importance avec les fléaux parasitaires qui s'abattirent sur les vignobles européens entre 1850 et 1890 : Oïdium, Phylloxera, Mildiou et Black-rot ravagèrent les plantations et les Français en particulier devinrent en quelques années les premiers importateurs de vins du monde.

Commerce extérieur de la France :

	Importations	Exportations
1850 hl	3.195	1.912.654
1854 (Oïdium)	1.330.213	155.179
1880 (Phylloxera)	7.219.642	2.488.013
1887 (Mildiou et Phyl.)	12.277.000	2.402.000

Pendant cette période la France va encourager la création du vignoble algérien pour ravitailler le pays et de nombreux viticulteurs vont quitter la métropole pour s'installer de l'autre côté de la Méditerranée.

Importations de vins d'Algérie :

1880 (début)hl	17.015
1888	1.223.996
1899	4.653.000

Donc la colonisation réalisée à travers le monde par différents peuples européens a pour conséquence la création de vignobles, institués d'abord pour satisfaire la consommation locale des colons et de certains de leurs assujettis.

Les moyens de transport étant lents et coûteux, le trafic international à grande échelle était restreint et seuls des vins de qualité comme le Porto, le Madère, le Xérès, les vins de Chypre, de Marsala ainsi que les grands vins de France pouvaient supporter de tels frais. Beaucoup de vignobles étaient situés autour des ports ou à proximité de rivières navigables de façon à permettre les échanges.

La création des chemins de fer et la navigation à vapeur vont tout transformer et ce bouleversement sera accéléré par la destruction des vignobles européens au fur et à mesure de l'extension du Phylloxera : on pourra désormais planter en plaine pour produire des vins de masse qui seront rapidement acheminés sur les lieux de consommation. C'est la disparition des vignobles marginaux à la limite de la culture de la vigne dont les produits ne peuvent soutenir la concurrence des vins du Midi et d'Algérie, plus alcooliques et d'un bas prix de revient, puisque récoltés en plaine.

Récolte mondiale de vins
(en millions d'hl)

1895	96,0
1900	163,1
moyenne 1909-14	141,1
— 1923-27	166,3
1929	188,1
moyenne 1928-32	176,7
— 1933-37	183,5
1939	208,1
moyenne 1940-45	146,0
— 1948-52	179,9
— 1953-57	203,0
— 1958-61	230,9
— 1962-66	273,0
1967	281,8

Au cours de ce XIX^e siècle, la superficie mondiale augmentera parce que de nombreux pays vont accroître leurs plantations, d'autres comme la France réduiront leurs surfaces, par abandon des terres arides et des situations marginales, mais la production va s'élever régulièrement dès qu'on aura les moyens techniques pour combattre les maladies et qu'on disposera d'une gamme de porte-greffes permettant de replanter tous les sols à vigne. Par conséquent la production mondiale des vins ira en augmentant et cela va continuer pendant le siècle actuel.

Donc, en moins de 60 ans (1909 à 1967) la production moyenne mondiale a doublé, le phénomène s'étant particulièrement accéléré depuis 1948, l'accroissement moyen annuel dépassant 2 % (Rapport PROTIN, 1968).

L'importance des continents a aussi varié. J'ai établi les pourcentages suivants en comparant les statistiques des différents pays producteurs à des périodes déterminées :

Production mondiale des vins (en millions d'hl et en %)

	Europe		Amérique		Afrique		Asie		Océanie	
		%		%		%		%		%
1895 ...	84,6	88,1	4,3	4,4	4,3	4,4	2,6	2,6	0,15	0,5
1913 ...	131,7	86,5	12,7	8,3	7,1	4,65	0,6	0,4	0,2	0,15
1929 ...	158,8	84,4	13,3	7,1	14,9	7,9	0,3	0,15	0,8	0,45
1939 ...	165,5	79,5	13,9	6,7	27,5	13,2	0,5	0,25	0,7	0,35
1967 ...	223,2	79,0	42,5	15,2	12,7	4,5	1,8	0,7	1,7	0,6

On constate aisément que la production européenne augmente mais que son importance mondiale a diminué de près de 10 %. Au contraire l'Amérique a fortement progressé, ayant décuplé sa production d'abord grâce à l'accroissement de la production des Etats-Unis (avec une régression momentanée pendant la prohibition), mais surtout depuis quelques années grâce au formidable développement de la production argentine, et dans une moindre mesure par le Chili et le Brésil.

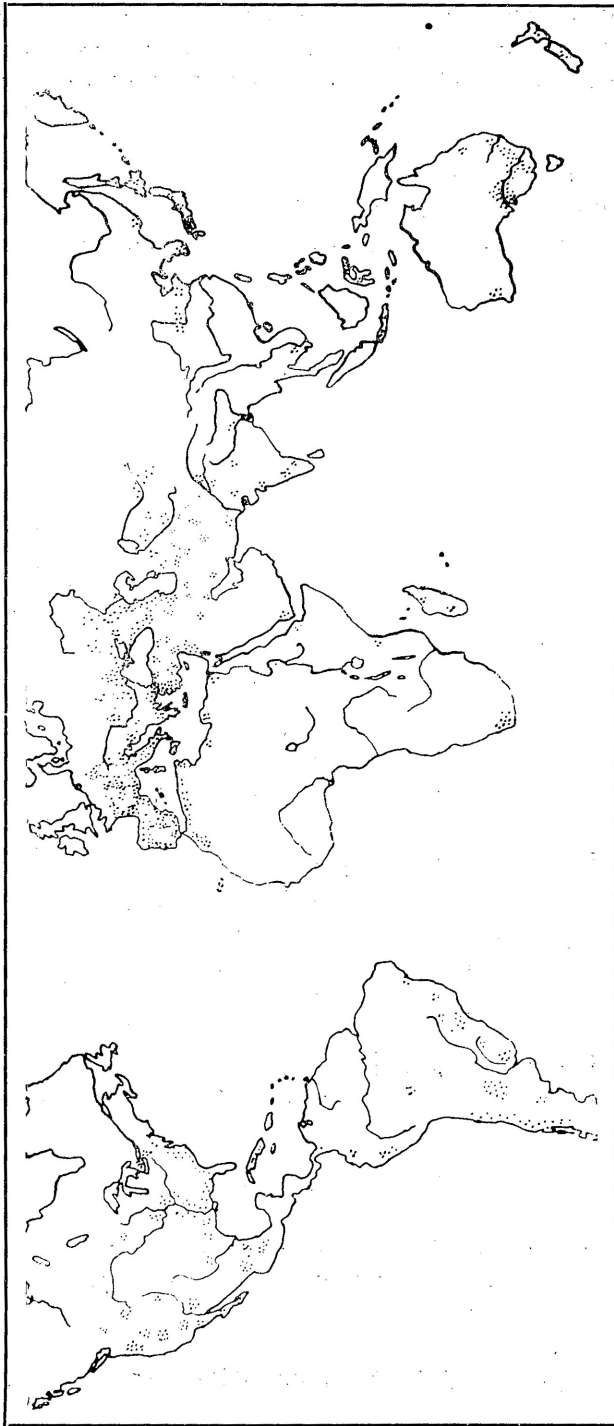


Fig. 2. - Répartition géographique de la Vigne dans le monde.

Le potentiel africain était essentiellement dû à la production nord-africaine et en particulier à celle de l'Algérie, mais depuis la décolonisation il en va autrement et le seul vignoble en augmentation est celui d'Afrique du Sud.

L'Asie, pour des raisons religieuses, ne produit que très peu de vins, la production relativement importante de 1895 est due à la fabrication de vins à partir de raisins secs en Turquie pour alimenter les marchés européens.

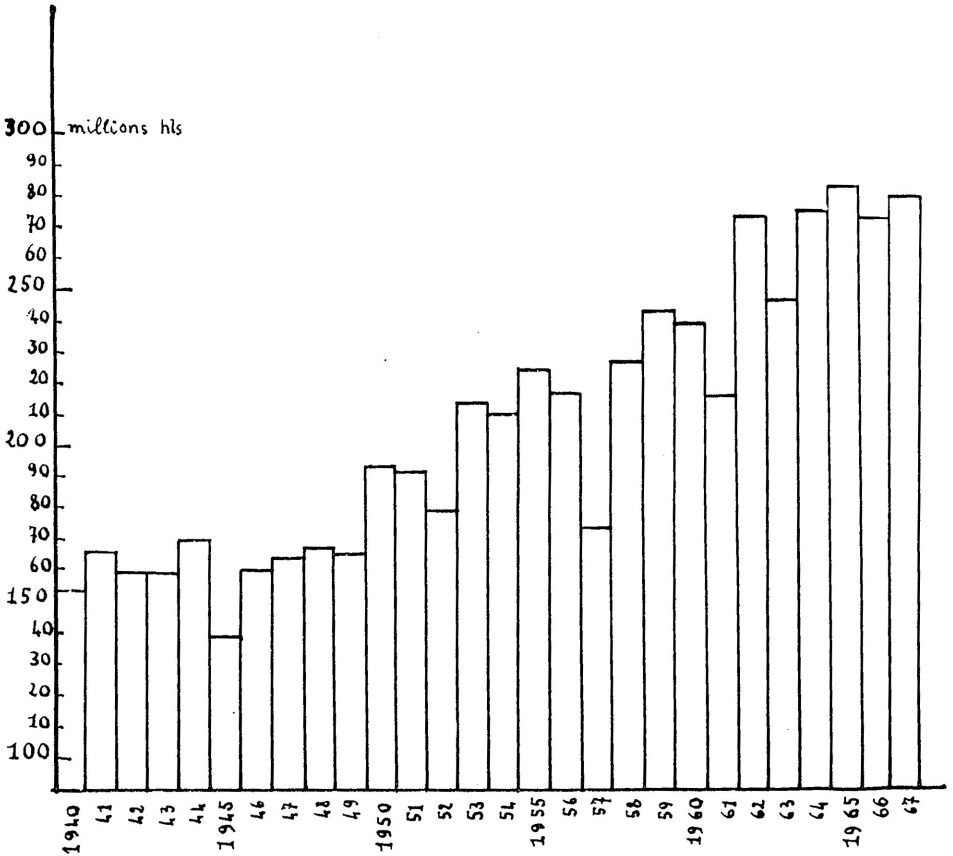


Fig. 3 - Production mondiale des vins

Enfin l'Océanie augmente régulièrement sa production car les vins récoltés sont en majeure partie destinés aux pays anglo-saxons (Grande-Bretagne et Commonwealth).

Bien entendu nous reprendrons, en détail par pays les évolutions respectives.

En ce qui concerne les **superficies**, les statistiques sont parfois plus difficiles à interpréter : comme pour les productions nos chiffres proviennent de différentes sources notamment des différents annuaires internationaux publiés depuis 1929 par l'Office International du Vin, des rapports annuels établis par les Directeurs de cet office, des rapports publiés dans le Bulletin de l'O.I.V. notamment par les rapporteurs nationaux au cours des Congrès et par les Annuaires de la Production, établis par la F.A.O. où on trouve en particulier quelques estimations sur les superficies en vignes et les productions des pays non membres de l'O.I.V., le tout complété par les renseignements personnels que j'ai pu me procurer dans les pays visités ou par l'intermédiaire de nos anciens élèves qui occupent certaines fonctions administratives dans leurs pays respectifs.

Mais la plupart des chiffres recueillis ne font état que de la superficie globale cultivée en vigne ; il est souvent difficile de savoir la part occupée par les raisins de cuve et celle réservée aux raisins de table, d'autant que selon les années une partie des raisins de table peut être vinifiée (lorsqu'il y a mévente de ceux-ci) et qu'au contraire, en cas de pénurie la population consomme pour la table des raisins de cuve. De plus, en principe les superficies intéressent des vignes pleines (avec d'ailleurs des densités fort variables de 1.000 à 20.000 pieds-ha), mais il y a aussi des vignes en cultures intercalaires (c'est le cas fréquent de l'Italie, qu'on retrouve aussi au Portugal, dans la région des « vins verts »). Il y a également les millions de pieds isolés des vignes indigènes en Algérie, au Maroc, au Proche-Orient, en Iran, en Irak, au Yémen, en Afghanistan etc... On ne peut donc faire que des estimations.

Avec toutes ces réserves, on peut se faire une idée de l'évolution de la superficie mondiale :

	Superficie totale	France	%
1875	7.500.000	2.421.247	32,2
moyenne 1909-14	6.795.000	1.623.991	23,8
1926	6.916.000	1.351.298	19,5
1930	7.167.000	1.410.000	19,6
1950	8.906.000	1.395.998	15,4
1960	9.754.000	1.294.880	13,2
1966	10.011.000 (OIV)	1.243.074	12,4
	10.110.000 (FAO)		

D'après la F.A.O., cette superficie a produit 509 millions de quintaux, soit un rendement moyen de 50 quintaux-ha. Comme la production mondiale de vins pour 1966 est estimée à 388 millions de quintaux (soit 137 kg pour 1 hl de vin), la superficie des cépages de cuve est de l'ordre de 7.760.000 ha.

Le commerce international des vins intéresse actuellement de 20 à 30 millions d'hectolitres par an et nous l'étudierons en fonction des accords économiques qui lient certains états entre eux : marché commun, association européenne de libre échange, Comecon des pays de l'Est, marché commun de l'Amérique latine. Disons tout de suite que l'essentiel des acheteurs se trouve en Europe, tandis que les pays du Maghreb et les pays méditerranéens sont les principaux vendeurs.

Pour résoudre les difficultés qui résultent de l'écoulement des récoltes, il suffirait bien souvent d'un léger accroissement de la consommation par habitant, puisqu'on ne peut envisager un changement de religion des peuples non consommateurs de vins. Le tableau ci-dessous (extrait du rapport PROTIN 1962) donne une idée sur la répartition des consommateurs de vins :

Consommation « per capita »	Nombre d'habitants en millions
0 à 10 litres	563
10 à 20 —	81
20 à 30 —	35
30 à 40 —	4
40 à 50 —	3
plus de 50 —	110

On voit tout de suite que la propagande pour favoriser la consommation du vin devrait se faire principalement auprès des populations qui ne consomment qu'occasionnellement du vin, soit pour les fêtes, soit en dehors des repas.